

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, la FFBB met en place un nouveau processus pour l'obtention d'une licence dans un club. La souscription de la licence est dématérialisée au travers de la plate-forme E-Licence de la FFBB.

## - DEMANDE DE LICENCE et ASSURANCE :

Voir procédure annexe. (votre E-Licence en 3 étapes)

## - LE CERTIFICAT MEDICAL :

La FFBB impose un nouveau certificat médical quelque soit ta demande de licence.

Au regard de la **situation sanitaire** sur le territoire français, la production d'un **certificat médical** pour la pratique de la discipline du Basketball ou du sport en compétition est **obligatoire** pour la saison **2020/2021** tant pour les nouveaux licenciés que pour les renouvellements de licences.

Pour être recevable, le certificat médical doit être établi à compter du 28 mai 2020. Le **certificat médical est à compléter SUR LE DOCUMENT FFBB** par le médecin traitant précisant l'aptitude de l'intéressé à **pratiquer le Basket Ball en compétition**.

## - LES COTISATIONS

Le club prendra en charge uniquement l'option A de l'assurance liée à la licence. Pour les autres options, elles devront être rajoutées au prix de la licence.

Je veux payer en plusieurs fois. Dans ce cas, les règlements seront encaissés en septembre, novembre et janvier. Il y a donc 1, 2 ou 3 chèques à joindre au dossier d'inscription.

| ANNÉE NAISSANCE  | CATEGORIE | COTISATION<br>avec assurance A |
|------------------|-----------|--------------------------------|
| A partir de 2000 | ≥ 21      | 140 €                          |
| 2001-2002        | U20       |                                |
| 2003-2004-2005   | U18       | 130 €                          |
| 2006-2007        | U15       | 120 €                          |
| 2008-2009        | U13       | 120 €                          |
| 2010-2011        | U11       | 110 €                          |
| 2012-2013        | U9        | 100 €                          |
| 2014-15-16       | U7        | 100 €                          |
|                  | LOISIRS   | 60 €                           |

Surcoût au licencié d'une licence mutation ou licence T : 50 €

**Une gourde et un gel hydro alcoolique seront offerts à chaque jeune licencié.**

## - REDUCTIONS :

- 5 € à partir de la 2<sup>ème</sup> licence

Nous vous rappelons également que le Culoz BC est

- est partenaire de la carte "Pass Région AURA ».
- est prestataire aux **coupons sports de l'ANCV**.
- est adhérent au dispositif de la **CAF de l'Ain**.
- est partenaire du **Chéquier Jeunes 01** du Conseil Départemental de l'Ain.

## OPERATION GRILLE DE NOEL (Une par Famille)

Cette opération, dont le bénéfice est entièrement destiné à l'activité Basket, sert à participer aux frais d'entraînement, d'engagement des équipes, d'arbitrage, de matériel, ...

**FONCTIONNEMENT** : Le licencié établit un chèque de 50 € à l'ordre du Culoz Basket Club à l'inscription (encaissé courant Décembre). Début novembre, nous vous remettons votre grille avec le lot destiné au gagnant.

**Le chèque ne doit pas être cumulé avec celui de la licence.**

**AUCUNE VALIDATION de la LICENCE NE SERA ETABLIE SANS CE REGLEMENT.**

## DONS COMPLEMENTAIRES

Avec réduction fiscale de 66% du montant sur les impôts annuels (reçu fiscal fourni par le club).

Ces dons permettent de participer au développement du club :

Emploi d'une éducatrice diplômée BEES1, achat de matériel...

50 €

100 €

200 €

Autre montant de votre choix